CLARINS

Usine de production de cosmétiques et de produits de soins CLARINS à Saint-Quentin (02)

Pièce supplémentaire n°4 : Notice architecturale et paysagère

Novembre 2021







0	16/11/21	PREMIERE DIFFUSION	JLA	SCL
Indice	Date	Modifications	Diffusion	Vérification

Notice architecturale et paysagère

CLARINS

Construction d'une usine de production cosmétique

Parc des Autoroutes – Rue Georges Charpak
02100 Saint Quentin





3 rue de la Brasserie Grüber – 77000 Melun Tél : 01.64.10.47.20

Email: eemelun@elcimai.com SARL au capital de 8000 € - RCS Melun 351 003 322 Tableau régional de l'ordre des architectes n°554



9 RUE DU COMMANDANT PILOT 92200 NEUILLY SUR SEINE PC

N° du Plan indice

PC4a

Echelle :

 N° dossier :
 Format :
 Resp. :

 7692
 A4
 SCL

Ce document est la propriété d'Elcimaï et ne peut être reproduit sans son autorisation

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU TERRAIN AVANT TRAVAUX				
•	Situation géographique, contexte et environnement existants	3		
PRÉSEI	NTATION DU PROJET	7		
•	Implantation & volumétrie	. 7		
•	Matériaux & couleurs	9		
•	Traitement paysager : Jardin botanique et espaces verts	10		
•	Traitement des clôtures & parking	16		

NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

PRÉSENTATION DU TERRAIN AVANT TRAVAUX

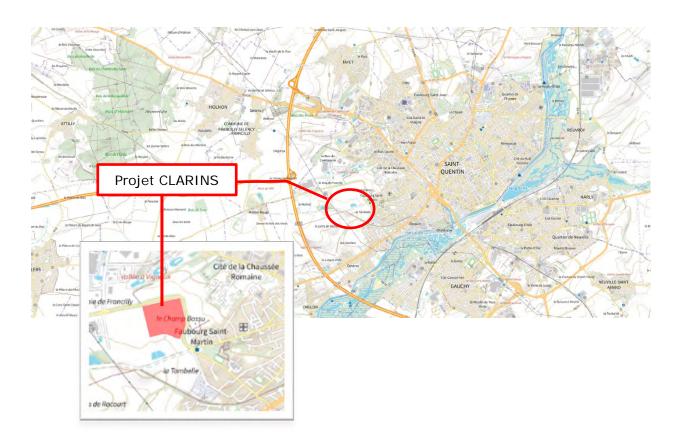
Situation géographique, contexte et environnement existants

La société **Clarins** est une entreprise familiale française de cosmétiques créée à Paris en 1954 par Jacques Courtin-Clarins. L'entreprise fabrique et commercialise des produits de soin pour la peau et des produits de maquillage. Il est également un acteur du Spa et du bien-être.

Clarins est présent dans plus de 150 pays avec les marques Clarins et My Blend et se place numéro 1 des soins haut de gamme en Europe. Exportés dans le monde à plus de 95%, ses produits sont formulés et conçus en France dans ses Laboratoires Clarins.

Dans le cadre de son développement, la société Clarins envisage la construction d'une usine destinée à la production de cosmétiques et de produits OTC. L'usine est prévue pour une production annuelle de 120 millions de produits cosmétique et OTC.

Le projet se situe à Saint-Quentin (02100), parcs des Autoroutes, rue Georges Charpak.





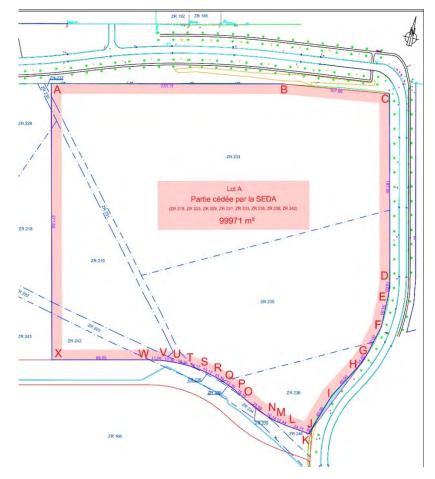
Situé au Nord-Ouest de la

commune de Saint Quentin, le périmètre d'étude s'insère au cœur du Parc d'Activités des Autoroutes. Il est accessible grâce à un réseau autoroutier, ferroviaire et fluvial très important. Il comporte 61 hectares de terrain viabilisés cessibles au sein d'un parc de 180 hectares directement relié aux autoroutes et à la commune de Saint-Quentin.

Le site est composé des parcelles cadastrales suivantes :

ZR 0219 - ZR 0223 - ZR0229 - ZR 0231 - ZR 0233 - ZR 0235 - ZR 0238 - ZR 0242

Il est situé au Sud-Est du Parc des Autoroutes, rue Georges Charpak, et est d'une superficie de **99 971 m²**.



Elcimaï Architecture – n°7692 _PC4-0 - Page 4/16

Le terrain est actuellement libre de toute construction et plantations. Le périmètre d'étude est jouxté par quelques entreprises qui composent un ensemble industriel le long de la *Rue Georges Charpak*. La présence de quelques habitations diffuses à proximité du site est à noter.

L'unité foncière représente un support adapté à l'activité de la société CLARINS sur lequel il est possible de poser une nouvelle volumétrie, avec des possibilités d'extension, respectueuse de ce patrimoine végétal existant.

Le site se situe à 4 km du centre de Saint Quentin.

Le site est donc relié au réseau routier et à la trame viaire existante par deux axes majeurs et un secondaire :

- La départementale D68 dite « rue Georges Charpak » passant au Nord de la zone,
- L'autoroute A26 et l'autoroute A29 à l'Ouest de la zone.

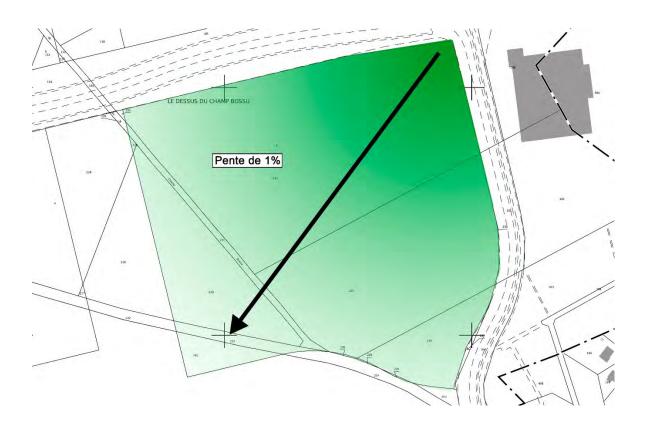
Le site actuel est bordé par :

- Au Nord, la Départementale 68, rue Georges Charpak. Cet axe structure le parc des Autoroutes et constitue la limite de propriété Nord et Est de l'opération. Elle est accompagnée d'une rangée d'arbres de haute tige et d'une piste cyclable à intégrer à notre site.
- À l'Ouest et au Nord, se développe le parc des Autoroutes plusieurs entreprises, industries (Ternoveo, Nordex Acciona, Actilog, Faurecia, l'Union Mutuelle de Boulangerie..).
- À l'Est, par une zone d'habitations accompagnée par des jardins ouvriers. La D68 constitue la transition entre notre projet et cette zone. Un soin particulier est apporté au projet avec la plantation de bosquets.
- Au Sud, se développent des terrains agricoles.



D'après les relevés topographiques, le site dispose d'une déclivité moyenne de 1% du Nord-Est au Sud-Ouest. C'est donc un plateau ouvert à faible pente qui permettra de recevoir les différents bâtiments.

Des talus paysagers seront aménagés au Sud-Ouest pour garder une continuité dans le paysage.



PRÉSENTATION DU PROJET

L'entrée du site se fera à l'angle Nord-Est du site. Pour des raisons de sécurité, le flux des poids lourds et le flux des véhicules légers seront dissociés dès l'entrée du site. Le poste de garde situé entre ces deux entrées permettra de guider les arrivants. Le flux des véhicules lourds sera principalement dirigé vers le Sud du site. Il longera le bâtiment principal pour accéder à une cour de quais à l'arrière de l'usine.

Le flux des véhicules légers sera dirigé vers l'Ouest du site vers le parking des employés et des visiteurs. Il longera le bâtiment secondaire en limite de propriété Nord. Une piste cyclable sera créée dans la continuité de la piste de l'espace public.

Le projet se développe à la côte altimétrique principale de 116.80 Ngf. *(correspondant au 0.00 m du projet)* se composera de la manière suivante :

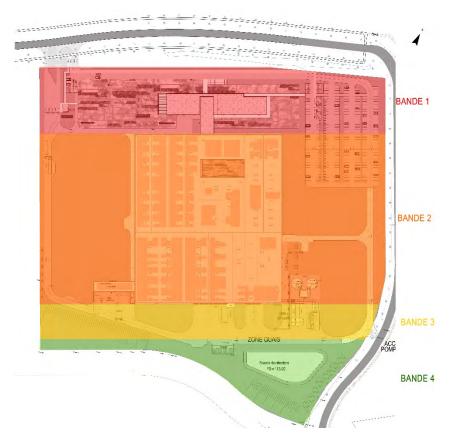
- Un volume principal de production culminant à 128.80 Ngf à l'acrotère accueillant la production et formant le volume le plus haut du projet.
- Un volume secondaire tertiaire culminant à *125.30 Ngf* à l'acrotère qui se positionnera dans le prolongement de l'entrée. Le volume viendra en alignement de la façade Nord.

Le projet est

- doit respecter les règles parasismiques et paracycloniques
- doit partiellement respecter la règlement thermique RT2012 (l'attestation concerne le poste de garde, le volume secondaire bureaux et locaux sociaux).
- soumis aux ICPE en enregistrement
- n'est pas soumis aux établissements recevant du public

Implantation & volumétrie

Le projet se développe sur plusieurs strates depuis l'espace public.



Elcimaï Architecture - n°7692 _PC4-0 - Page 7/16

Une première bande se développe de la limite séparative Ouest à la limite Est d'une largeur d'environ 65 m. Elle accueille depuis l'entrée du site avec le poste de garde, un jardin botanique, le volume secondaire et une transition végétale pour atteindre le parking VL.

Une deuxième bande accueille l'axe routier poids lourds, une prairie fleurie, le bâtiment principal et les locaux techniques/cuves.

Une troisième bande de 40 m accueille la cour de quais.

La quatrième et dernière bande sera constituée de talus végétalisés et de bosquets. Un bassin de rétention des eaux incendies sera implanté au Sud-Est. Cet espace servira de transition pour atteindre la limite Sud du terrain.

Première strate: volume secondaire bureaux & locaux sociaux.

Le volume secondaire se développe sur la limite constructible Nord à 25.00 m de la clôture. Il se compose d'un volume rdc et un volume R+1.

Le volume rdc d'une hauteur de 4.50 m se développe sur une longueur de 99.00 m et une largeur de 21.00 m. il se prolonge à l'ouest par une terrasse accueillant une pergola métallique ouvrant le bâtiment sur un jardin botanique. Un auvent à l'est est créé entre l'entrée du bâtiment et le parking. Il accompagne les usagers et les protègent des intempéries. Une légère adaptation des règles d'implantation est demandée due à la limite constructible de 25 m.

Un volume R+1 vient s'installer perpendiculairement en partie centrale. Ce pavé, d'une hauteur de 8.50m, vient faire la liaison entre l'usine et le volume rdc. D'une largeur de 13.50 m et d'une longueur de 37.40 m, il permet de hiérarchiser les volumes depuis l'espace public jusqu'au volume principal.

Une trame de 1.50 m se développe sur l'ensemble du bâtiment. Un jeu de pleins avec des panneaux en Inox et de vides avec un vitrage toute hauteur vient rythmer l'ensemble en gardant une sobriété architecturale. Les lignes simples permettent de conserver une lisibilité des volumes. Le paysage se reflète dans le bardage inox permettant d'agrandir le jardin développé aux abords du bâtiment.

<u>Deuxième strate</u> : le volume principal - usine de production

Le volume principal, hall de production et de stockage, représente un pavé de 145.00 m x 166.00 m. Il sera accolé aux bâtiments locaux sociaux et bureaux. Il sera implanté à 65.40 m de la limite de propriété Nord et au centre du site sur l'axe Est-Ouest à environ 100.00 m des limites séparatives. Il aura une hauteur à l'acrotère de 12.00 m (128.80 Ngf). Un patio de 670.00 m² viendra apporter de la lumière naturelle aux espaces intérieurs.

Une cour de quais sera créée au niveau -1.20 m (115.60 Ngf) au sud du site pour les livraisons et expéditions liées à la production.

Un auvent déchet de 40.30 m x 10.00 m sera accolé au bâtiment principal au sud-ouest. Il aura une hauteur de 6.00 m (122.80 Ngf) à l'acrotère. Une rampe sera installée afin d'accéder au bâtiment.

Une zone technique avec un local sprinklage en béton gris clair de 71 m² d'une hauteur de 3.50 m et un ensemble de cuves seront implantés au Sud-Est de l'usine au niveau -1.20 m. Une rampe entre cette zone et le bâtiment permettra de récupérer le niveau 0.00 m du bâtiment. Un rack fluide connectera les énergies à l'usine.

La simplicité des volumes permet une lecture architecturale des activités. L'implantation générale compose un ensemble bâti à l'échelle de l'environnement existant en dialogue avec l'espace public végétalisé.

Matériaux & couleurs

Le volume principal

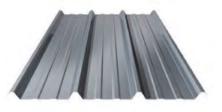
Le bardage sera en panneaux sandwich isolant gris RAL 7047. Les portes sectionnelles et portes piétonnes seront métalliques d'un ton gris identique au bardage RAL 7047. Le bâtiment aura une structure porteuse en béton pour des raisons de résistance au feu. Les menuiseries seront en aluminium RAL 7047. Afin de réguler les apports lumineux et diminuer la température intérieure du bâtiment, des brise soleil métallique seront installé sur les vitrages en façades Ouest et Est. Ils seront en verticaux en lames extrudées aluminium RAL 7047.

L'auvent et la zone des locaux techniques seront habillés en bardage horizontal gris RAL 7045. Les portes seront métalliques RAL 7045.

En ce qui concerne les toitures, le volume principal sera en toiture bac acier étanché avec une pente de 3.1% et de 6.20 % de couleur gris. Une grande partie de la toiture accueillera des panneaux photovoltaïques.









Le volume secondaire et le poste de garde

Le jeu des pleins et des vides se fera avec une alternance de bardage en Inox et de vitrage toute hauteur. L'inox permettra de refléter le paysage lointain ainsi que le jardin. Le ciel se reflètera dans sur la partie supérieure.

Des liserets métalliques rouges seront installés ponctuellement sur les façades.

Le volume secondaire et le poste de garde auront une toiture végétalisée. Les menuiseries seront en aluminium gris RAL 7045. La structure du bâtiment sera en béton et le bardage sera en bardage isolé en lnox.

Le parti pris du projet est de minimiser le nombre de matériaux utilisés pour garder une lecture rationnelle des volumes. Le matériau marque visuellement la fonctionnalité des architectures.

La palette de couleur est également maîtrisée : un ensemble de gris permet de hiérarchiser les volumes.

Bardage Inox



Toiture végétalisée



Comme le prévoit l'article Article L111-18-1 du code de l'urbanisme, les toitures végétalisées et la surface de panneaux photovoltaïques représentent une surface supérieure à 30 % de la toiture des bâtiments.

Traitement paysager : Jardin botanique et espaces verts

Strate haute – Plantations d'arbres tiges côté Rue Georges Charpak

Le parti pris du projet paysager en façade du bâtiment principal, côté rue Georges Charpak est de planter des arbres dits « fastigiés », à la coloration automnale extraordinaire d'un doré lumineux. Ces derniers rythmeront la façade et le parcours piéton reliant l'entrée principale du site à l'entrée principale du bâtiment. L'essence choisie est l'arbre aux quarante écus (Ginkgo biloba 'Fastigiata Blagon). Contrairement à ce que laisse supposer la forme de ses feuilles, le Ginkgo biloba est un conifère, à feuillage caduc. Ce bel arbre avec un système racinaire étalé, se développe assez lentement les 10-12 premières années de sa vie, plus vite ensuite. C'est un arbre très résistant aux maladies, aux parasites, à la pollution, aux champignons. (Hauteur à maturité : 10n ; largeur à maturité : 2m).







Arbres fastigiés - Ginkgo biloba L'arbre aux 40 écus







Le parti d'aménagement paysager au sein du parc de stationnement est de planter des poiriers d'ornement (Pyrus calleryana 'Chanticleer'), à la floraison printanière extraordinaire d'un blanc immaculé (Il se couvre d'ombelles de fleurs blanches et produit des petits fruits bruns.). Arbre vigoureux, à port compact et au feuillage marcescent. Son port est conique, étroit et le sujet présente des feuilles lustrées devenant rouge en automne. (hauteur à maturité 15 m, largeur à maturité 6 m.





Poiriers d'ornement Pyrus calleryana 'Chanticleer'







Strate haute – Plantation de bosquets d'arbres tiges ou en cépées (essences locales)

Sur le reste de la parcelle il est proposé la plantation d'arbres d'essences locales sous la forme de bosquets (regroupement de 3 à 5 arbres minimum), conditionnés en tiges ou en cépées (plusieurs troncs dès la base). Ils seront implantés dans les prairies fleuries réparties autour des bâtiments. Des essences telles que l'érable champêtre, le charme commun, le hêtre commun ou encore le merisier seront réparties dans ces bosquets. Le charme et le hêtre ont l'intérêt ornemental d'être à feuillage marcescent, c'est-à-dire que leur feuillage reste fixé sur les branches la majeure partie de l'hiver et apportent une note colorée durant l'hiver.







Bosquets d'arbres en tiges ou en cépées (essences locales)

(essences locales)
Acer campestre (érable champêtre)
Carpinus betulus (Charme commun)
Fagus sylvatica (Hêtre commun)
Prunus avium (Merisier)







<u>Strate basse – Plantation de massifs ornementaux avec mélange de couvre sols, graminées et vivaces – Le jardin botanique</u>

Les graminées - On affectionnera particulièrement les graminées adaptées au milieu sec. Plante incontournable dans l'art paysager depuis quelques années, les graminées apportent légèreté, douceur et mouvement à un aménagement paysager. Plantes structurantes par excellence, certaines graminées telles les fétuques accentuent le graphisme d'un espace. D'autres, au port plus souple, confèrent un aspect naturel, plus ou moins sauvage selon les espèces utilisées.

Les vivaces - arbustes en mélange, aux floraisons étalées sur l'année, ou aux feuillages persistants - Plantes de sols secs et rocailleux foisonneront au sein de massifs structurés et organisés, implantés dans les masses de graminées précédemment décrites.



Arbuste buissonnant, compact, arrondi aux fines feuilles aromatiques argentées et aux fleurs jaune vif. Exposition au soleil. Sol léger, pauvre, plutôt calcaire, sec à modérément humide. Assez rustique, jusqu'à environ -7°C. Feuillage persistant. Port Etalé bas. Plante medicinale, odorante. Hauteur 50cm environ.



Arbrisseau buissonnant à feuilles oblongues, duveteuses, gris-vert panachées de vert pâle et de jaune, à saveur aromatique. Fleurs bleu violacé. Exposition au soleil. Sol léger, pauvre, même calcaire, plutôt sec. Rustique, au moins jusqu'à -15°C. Feuillage persistant. Port Etalé bas. Comestible, plante médicinale. Feuilles panachées.



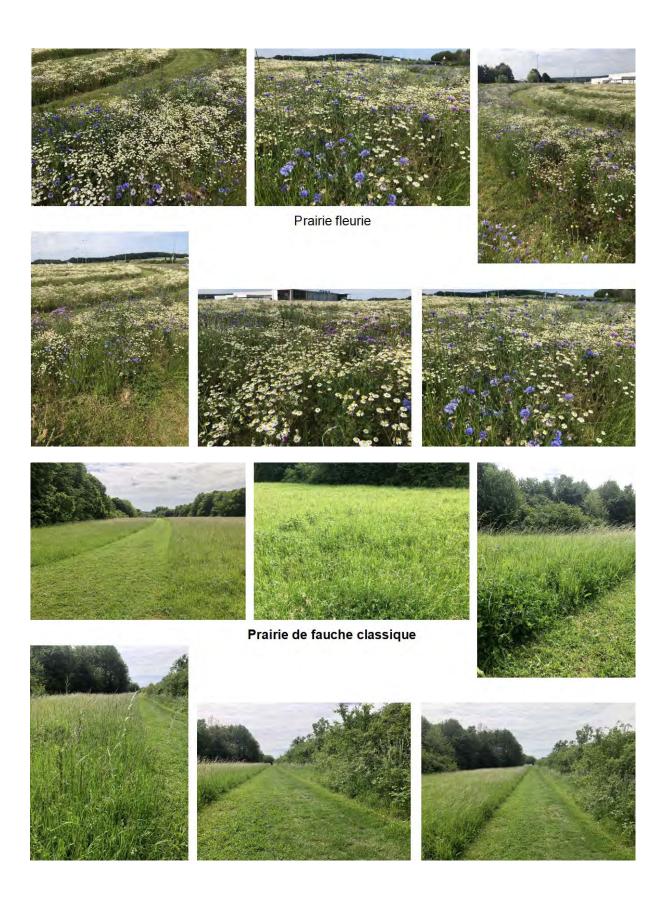
Arbuste nain, aromatique, aux rameaux dressés à feuilles étroites. Il produit des fleurs en épi bleu violacé foncé. Exposition au soleil. Sol léger, pauvre, même calcaire, sec à modérément humide. Rustique, au moins jusqu'à -15°C. Feuillage semi-persistant. Port Etalé bas. Intérêt estival. Mellifère, plante médicinale, odorante. Potagère. Hauteur 60cm.



Il est proposé un mélange de lavandes, qui aura l'intérêt en plus de sa floraison spectaculaire, d'assurer un couvert végétal persistant tout au long de l'hiver. Les lavandes fleurissent du mois d'avril jusqu'au mois d'août, et sont bénéfiques aux colonies d'abeilles.



Sur le reste des surfaces du site, au niveau des emprises peu ou pas empruntées par les usagers ou visiteurs se rendant dans les locaux, il sera proposé un enherbement de type prairie fleurie ou prairie rustique. Ce type de traitement a l'intérêt de pourvoir minimiser les entretiens en effectuant que quelques fauches annuelles.







Parcs de stationnements et prairies fleuries







Afin de limiter au maximum les consommations d'eau, l'ensemble du site disposera d'espaces végétalisés comportant des essences rustiques et robustes, appropriées au climat de la région et nécessitant peu de besoin en eau. Les précipitations reçues devront autant que possible suffire à pourvoir au mieux à leurs besoins en eau.

Ces espèces végétales devront minimiser le risque allergène et leur impact sanitaire. En outre elles seront capables de résister aux agressions extérieures : vent sécheresse provisoire, pollutions, agressions physiques, etc ...

Ces aménagements paysagers permettront d'améliorer l'aspect qualitatif du site puisqu'ils permettront de décliner le végétal sous des formes multiples : arbres, arbustes, couvre-sols, graminées etc ...

Mode opératoire

ARBRES ET CEPEES: La réalisation de fosses de plantations d'arbres d'au moins 6 mètres cubes devront être réalisées au niveau du terrain naturel, afin d'assurer la pérennité et la survie des végétaux plantés. Les sujets devront être plantés en tiges mais également en cépées afin de donner une échelle plus humaine aux aménagements bordant les cheminements piétons.

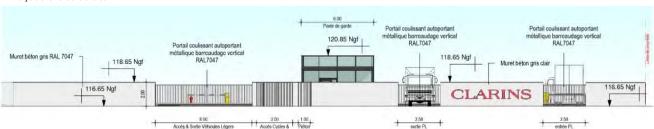
VIVACES, GRAMINEES ET COUVRE SOLS : Les vivaces, graminées et arbustes couvre sols seront plantés à raison de 3 à 5 unités au mètre carré. Un mulch (à base d'écorces de feuillus défibrées et d'un compost fertilisant) sera disposé en surface pour les protéger durant les premières années de leur croissance.

Traitement des clôtures & parking

L'entrée du site sera marquée par un muret en béton gris clair RAL 7047. Elle sera accompagnée de 3 portails métalliques autoportants à barreaudage vertical gris RAL 7047 d'une hauteur de 2.00m. Le terrain sera entièrement sécurisé avec une clôture métallique en treillis soudé grise d'une hauteur de 2m. Un portail gris RAL 7074 deux vantaux d'une hauteur de 2.00m sera installé au Sud-Est pour l'accès pompier. Deux portails identiques seront installés pour fermer la voie pompière interne au site.

Les accès piétons et cycles seront marqués par deux portillons métalliques gris RAL 7047 d'une hauteur de 2.00 m.

Facade entrée du site



Référence clôture



Le parking aura une capacité de 280 places de stationnement. Sept places seront PMR (2% de l'effectif). 20 % des places seront pré-équipées pour la recharge de véhicules électriques dont 2 places PMR comme le prévoit La loi d'Orientation des Mobilités.

Nous avons également prévu 20 places dédié au covoiturage.

Le volume de bureaux et de locaux sociaux représente une surface de 2 565.45 m². Le PLU demande 1.50 m² de parking pour les 2 roues. Un auvent est prévu pour répondre aux besoins des 2 roues d'environ 100 m².